

« Réforme des collectivités territoriales : un coup de hache dans la République »

Intervention de Francis PARNY

D'abord, interroger le mot république

- la 3ème, la 5ème ou la 6ème que nous appelons de nos vœux, ce n'est pas la même
- le programme du CNR a été construit pour « assurer l'équilibre moral et social » permettant à la France son rayonnement
- « Une et indivisible » mais aussi décentralisée
- Le premier paragraphe de la constitution dit : « démocratique, laïque et sociale » c'est l'acceptation que nous prendrons

La réforme est-elle « un coup de hache dans la république » ?

- Indéniablement la réforme est antidémocratique et antisociale
- Est-elle contraire aux principes laïques ? Pour l'affirmer il faut faire appel à ce que Patrice Bessac appelait la puissance culturelle du capitalisme. De ce point de vue, la volonté du capitalisme au travers de cette réforme renvoie à l'imaginaire commun qu'il souhaite imposer à toute la société dans lequel la concurrence est la valeur suprême, opposée notamment à celle de coopération; où l'intérêt privé se développe au détriment de l'intérêt général ; où les individus, les personnes, sont considérées comme isolées, opposées entre elles et à qui on propose d'affirmer une identité « contre » celle des autres au lieu de s'inscrire dans une conception de la laïcité qui ne se résume pas au respect d'autrui et de ses choix mais prend en compte la richesse de la diversité elle-même et la possibilité de s'enrichir en échangeant avec l'autre.

Cette réforme est un volet de l'offensive du capitalisme, de l'ultra libéralisme, dans sa version Sarkozienne

- il s'agit d'un projet pour la France qui vise à l'inscrire dans la globalisation capitaliste pour que les élites financières françaises ne soient pas exclues de la « profitation » internationale des possédants mondiaux

- Cette globalisation n'est pas seulement une volonté d'élargissement géographique à toute la planète de l'exploitation, c'est aussi – et c'est en cela que la réforme des collectivités en est un volet – la volonté d'élargir la loi du marché à toute activité humaine, y compris le domaine des services publics et le partage des biens communs naturels ou pas, de l'humanité. Le fait que les milieux culturels ou sportifs, par exemple, se soient engagés aux côtés des élu-es pour combattre cette réforme montre bien qu'ils ont pris conscience qu'elle mettait en cause leur métier ou leur engagement sur le sens même qu'ils portent : le partage de biens communs hors la loi du marché
- Il n'est pas exact de parler de « désengagement » de l'état, il s'agirait plutôt d'un engagement de plus en plus fort pour réduire toute dépense publique jugée non rentable et dans le même mouvement ouvrir par l'intervention de l'état le maximum de champs au marché pour la réalisation de profits et d'appropriations privées de la richesse sociale. La loi RGPP détruit des outils publics et en même temps ouvre de nouveaux champs à l'exploitation, ne serait-ce que par l'incitation à l'externalisation du service rendu par les collectivités. Les accords AGCS que l'OCDE a tenté de conclure visaient et visent toujours à mettre fin aux exceptions à la loi du marché dans le cadre des échanges commerciaux internationaux.

L'énumération des dangers portés par la réforme montre bien les contours de cette offensive de la droite pour aggraver tous les aspects nocifs du capitalisme et du libéralisme dominant

- Réduction des dépenses publiques = réduction du service rendu à la population, « aux publics » et ce sont des services concrets : crèches, équipements sportifs ou culturels...
- Externalisation du service rendu aux publics et privatisation de ces services : gestion de l'eau, des questions environnementales...
- Démantèlement de la fonction publique, recours aux agences d'intérim via les sous-traitances, précarisation générale de l'emploi...
- Au nom de la simplification du millefeuille, création de nouvelles intercommunalités sans cesse plus importantes (métropoles) et donc sans cesse plus éloignées des citoyens avec des financements proposés au détriment des autres collectivités puisqu'inscrits dans une enveloppe globale en réduction
- Tutelle renforcée des préfets

- Fiscalité toujours injuste et réduction drastique des moyens
- Compétence générale contestée qui rompt avec les principes de libre administration des collectivités, avec les principes de subsidiarité et de coopération librement décidée...
- Là où la remise en cause de la compétence est impossible compte tenu de notre histoire (culture, sport...) mise en cause du service rendu par la limitation des cofinancements et la volonté de limiter l'initiative publique des communes les plus pauvres
- Crise de la représentation politique et mise en cause de l'ensemble des élu-es (500 000 dont 450 000 bénévoles) ...

La force de cette offensive concrète est accompagnée d'une bataille idéologique très importante.

La cible est le modèle de société mis en place dans la résistance et à la libération symbolisée par le programme du CNR. En invoquant les « temps nouveaux » dans lesquels nous sommes, les propos de Denis Kessler, idéologue du MEDEF en 2007 sont sans ambiguïté à ce propos :

- ***« Le modèle social français est le pur produit du Conseil National de la Résistance. (...) Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie. Les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement peuvent donner une impression de patchwork, tant elles paraissent variées, d'importance inégale, et de portées diverses : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité Sociale, paritarisme... A y regarder de plus près, on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux. La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance ! (...) »***
- ***Ce compromis, forgé à une période très chaude et particulière de notre histoire contemporaine (...) se traduit par la création des caisses de Sécurité Sociale, le statut de la fonction publique, l'importance du secteur public productif et la consécration des grandes entreprises françaises qui viennent d'être nationalisées, le conventionnement du marché du travail, la représentativité syndicale, les régimes complémentaires de retraite, etc. Cette architecture (...) ne permet plus à notre pays de s'adapter aux nouvelles exigences économiques, sociales, internationales. Elle se traduit par un décrochage de notre nation par rapport à pratiquement tous ses partenaires. »***

- **Le projet de réforme des collectivités s'inscrit bien dans une offensive globale du capitalisme.**
- Il s'attaque tout à la fois au régime de retraite, à la sécurité sociale, à la protection sociale, à la casse du code du travail ; et tout cela dans un contexte où il conforte aussi l'aggravation des inégalités face à l'impôt (bouclier fiscal) face à l'école (carte scolaire) ; la mise sous tutelle de l'information, etc... etc...

De façon concomitante à ces restructurations, le régime tente d'imposer une culture dominante dans laquelle la relation entre les personnes, les questions d'identité et les normes de toute activité humaine sont l'objet de matraquage idéologique continu.

La relation aux autres s'appuie sur la volonté de tri et d'exclusion de l'autre. L'ADN ou les gènes servent à la fois les contrôles sécuritaires et le dépistage des « impuretés » et des surdéterminations présentées comme naturelles. L'identité se construit sur le sang, sur des idées proches du nationalisme. La personne est ainsi isolée confrontée à la nécessité de ressembler à un modèle jugé efficace dans le cadre concurrentiel. On n'est pas loin du concept de race dominante. Pour nous Marxistes, beaucoup ici s'en réclament sans doute, il me semble que c'est la définition de la personne comme somme de tous les rapports sociaux dans laquelle elle évolue qui est mise à bas, avec comme corollaire la non reconnaissance des inégalités sociales et des droits imprescriptibles de chaque être humain.

On semble s'éloigner de la réforme. Cette conception de la personne fonde pourtant l'offensive incroyable de ce pouvoir pour tenter d'imposer des normes proprement inhumaines à toute activité sociale.

S'appuyant sur la nécessité de rentabilité financière, le capitalisme « vend » la norme économique appliquée à l'action privée comme parangon de toute activité humaine. On nous propose une société de la performance, de l'homme économique exclusif. Cela se traduit d'abord dans l'organisation du travail sur un mode uniquement quantitatif qui fait perdre tout sens aux métiers et à l'activité humaine. Mais ces règles veulent être appliquées aussi à toute activité sociale et de gestion. Ainsi voit-on ces normes envahir la gestion publique sous prétexte d'efficacité sans jamais distinguer ce qui relève de l'action publique en faveur des biens communs pour lesquels les critères de rentabilité ne peuvent être les mêmes

- Exemples nombreux : Le subventionnement des hôpitaux « à l'acte » pousse à ne plus respecter la déontologie de la profession, les suicides chez Orange, la réduction à 12m² de l'espace de travail par salarié dans le public...
- Et surtout la gestion financière des collectivités en est de plus en plus imprégnée à l'exemple de la région Ile de France où quels que soient les aspects positifs des politiques mises en place, la gestion s'inspire de plus en plus des modes libéraux : gel financier, soucis des agences de notation, marchés publics contraignants quant au service rendu, justifications des subventions demandées aux associations sur la base de critères tirés de la gestion de l'entreprise privée...

Quelle alternative ? L'exemple du programme du CNR

Le programme du CNR du siècle présent doit être construit au présent. Mais remarquons tout de même que les propositions concrètes qu'il contenait s'appuyaient sur des principes sans cesse déclinés dans du concret et cette méthode reste sans doute nécessaire.

- La démocratie tout particulièrement dans le programme du CNR est à la fois liberté de la presse, inviolabilité du domicile, gestion des biens communs comme la protection sociale par les intéressés eux mêmes, etc...
- Les droits sont associés à une vision de la société, par exemple le droit au travail est associé au droit au repos
- La gestion publique est à la fois patrimoine national dont les banques et les assurances font partie, intérêt général, formes diverses de propriété avec coopérative etc...
- La promotion de toutes et tous par la culture et l'éducation est posée du point de vue de l'intérêt de la nation et de la nécessaire promotion populaire dans les élites du pays

Quelles sont les notions sur lesquelles s'appuyer pour notre proposition concernant les collectivités ?

- Intercommunale : association volontaire, principe de proximité comme le lieu premier de la satisfaction des besoins qui renouvelle le principe de subsidiarité,
- Réduire inégalités territoriales et fiscales absolument nécessaire
- Association des citoyens aux décisions et aux gestions dans des formes renouvelées

- Moyens suffisants qui supposent une augmentation globale des dotations (taxations des actifs financiers dans le calcul fiscal), péréquation meilleure entre communes, peut-être élaboration d'un SMIC municipal fait du ratio d'une certaine somme par habitant en deçà de laquelle on ne peut descendre
- Exigences des collectivités à l'égard du rôle de l'état sur l'égalité entre les territoires et l'accès de toutes et tous partout aux services publics

La période qui nous sépare de 2012 nécessite aussi de concevoir une gestion des collectivités de gauche qui soit pédagogiquement utile à la victoire aux présidentielles.

Si je prends les Régions, leur nombre ultra dominant à gauche peut permettre de faire la démonstration que droite et gauche ce n'est pas la même chose.

- Cela suppose d'une part de prendre des initiatives dans les champs de compétence permettant de « booster » des politiques essentielles pour notre pays ; l'exemple de ce qui est fait par nos élus en charge des transports sur la question de fret est un bon exemple
- Cela suppose aussi d'être d'une plus grande sélectivité dans les choix des régions. Pourquoi ne pas décréter par exemple, qu'à l'inverse de la tendance dominante du pouvoir, toutes les régions augmenteraient leur budget culture et sport ? Ou encore, à propos de la volonté d'étrangler financièrement les communes les plus en difficultés pourquoi ne pas mettre en oeuvre sans attendre une « critérisation » des subventions d'équipement aux communes qui varient de 10 à 40% en fonction de leurs moyens propres ?
- Il est indispensable enfin d'inscrire toutes ces réflexions « alternatives » dans le cadre d'un projet global de société que nous devons construire ensemble.

Il y a urgence, j'emprunterai à Patrick Le Hyaric, à ce propos, la citation de Gramsci qu'il rappelait au rendez vous de la vignette de la fête de l'Humanité du 24 août dernier:

« C'est lorsque l'ancien se meurt et que le nouveau ne parvient pas à voir le jour que surgissent les monstres ».